#### Glossaire

# MTU / S1 \_ 2023-2024

## **Chapitre 1**

Enseignement Supérieur public : comprend les universités et les établissements relevant d'autres départements ministériels, placés sous l'autorité du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation.

Enseignement Supérieur privé : comprend les universités et les établissements créés par des initiatives privées, sous le contrôle du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de l'innovation.

Enseignement Supérieur dans le cadre du partenariat : fondations à but non lucratif établies en partenariat, placées sous le contrôle du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de l'innovation.

**Etablissements à accès ouvert :** permettent à tous les étudiants titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent d'accéder à leurs programmes d'étude sans concours.

**Etablissements à accès régulé :** ont des critères d'admission restreints, limitant l'accès à un nombre limité d'étudiants chaque année, basés sur des sélections et des concours.

**Université :** Institution placée sous la tutelle de l'Etat, constituée de la Présidence et des établissements tels que les facultés, les écoles et les instituts.

**Cycle :** étapes successives du parcours d'enseignement, allant de la licence au doctorat, passant par le Master.

**Filière :** cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de modules pris dans un ou plusieurs champs disciplinaires.

**Module :** unité fondamentale de la filière, représentant un ensemble d'enseignements et d'évaluations (disciplinaire, de langue étrangère ou de power skills).

**Parcours universitaire :** structure du cycle Licence composée de trois années d'études (6 semestres) et comprenant des modules disciplinaires, des modules de langues étrangères, des modules de compétences transversales, etc.

**Crédit :** système de comptabilisation des réalisations des modules validés. Chaque module validé correspond à un nombre de crédits, et un semestre correspond à 30 crédits.

**Enseignement présentiel :** apprentissage en temps réel avec tous les participants présents simultanément, que ce soit physiquement en classe ou à distance en utilisant des outils numériques.

**Enseignement à distance :** formation en différé avec des contenus accessibles à tout moment, réalisée de façon autonome en dehors de la classe.

Enseignement hybride : combinaison d'enseignement présentiel et d'enseignement à distance, adaptée en fonction du contenu, des apprenants ciblés et des objectifs pédagogiques.

**Tutorat :** accompagnement du tuteur pour faciliter l'intégration dans la vie universitaire, aider à la compréhension des cours et à la préparation aux examens.

**Passerelles :** possibilité de se réorienter vers une autre filière tout en conservant les acquis, au sein du même établissement ou vers un autre établissement universitaire.

**Propriété intellectuelle :** respect des droits d'auteur et des règles de citation pour éviter le plagiat lors de la rédaction des travaux académiques.

Règles de bonne conduite à l'université : respect des normes de conduite dictées par la loi et du règlement intérieur de l'établissement.

**Scolarité :** service de l'établissement chargé de la gestion administrative des étudiants, des inscriptions, des réinscriptions, des diplômes, etc.

**Recherche scientifique:** structures au sein des établissements de l'enseignement supérieur pour encourager la recherche scientifique et l'innovation chez les enseignants chercheurs et les étudiants.

#### **Chapitre 2**

**Style d'apprentissage :** la manière dont chaque individu commence à se concentrer sur une nouvelle et difficile information, la traite et la retient.

**Rétention :** la capacité à retenir et à se souvenir de l'information apprise.

**Style d'apprentissage unique :** le style spécifique à chaque individu qui favorise l'assimilation et la rétention de l'information.

**Méthode d'apprentissage :** la façon propre à chaque individu d'acquérir et de mémoriser de nouvelles connaissances.

**Registres sensoriels:** les différents modes sensoriels utilisés pour percevoir l'information, tels que visuel, auditif, kinesthésique, olfactif et gustatif.

**Apprentissage visuel:** un style d'apprentissage qui utilise la vue pour percevoir l'information.

Apprentissage auditif: un style d'apprentissage qui utilise l'ouïe pour percevoir l'information.

**Apprentissage kinesthésique :** un style d'apprentissage qui utilise la sensation tactile et le mouvement pour traiter l'information.

**Procrastination :** le fait de remettre à plus tard l'exécution d'une tâche.

**Procrastination face au devoir :** la procrastination liée à la remise à plus tard d'exécuter des tâches importantes.

**Procrastination face au vouloir :** la procrastination liée au report des tâches importantes au profit d'activités plus agréables.

**Temps nécessaire :** le temps requis pour exécuter les tâches.

**Temps inutile:** temps perdu par habitude ou négligence.

**Grille d'Eisenhower :** un outil de gestion du temps qui permet de classer les tâches en fonction de leur urgence et de leur importance.



# **Chapitre 3**

Recherche d'informations : démarche rigoureuse en réponse à un besoin d'informations ou à une requête qui nécessite des données vérifiables.

**Moteur de recherche :** outil disponible sur un site qui permet de faire une recherche sur le Web.

**Recherche simple :** démarche de recueil de données ou de métadonnées sans application de critère de sélection d'informations.

**Recherche avancée :** démarche de recueil de données ou de métadonnées guidée par plusieurs critères grâce à des menus de préférences intégrés dans le moteur de recherche.

**Recherche booléenne :** démarche de recueil d'informations qui permet d'accéder à des résultats par application de préférences dans la zone de saisie du moteur pour exclure ou inclure par exemple.

Lecture : activité qui consiste à prendre connaissance d'un contenu par décodage linéaire ou diagonal.

**Prise de notes :** technique de l'écoute active qui consiste à sélectionner et écrire/taper une information jugée importante.

Carte mentale : outil qui permet de schématiser un contenu.

**Associogramme :** schéma illustré par des mots clés.

**Pictogramme :** schéma contenant des mots clés et des images ou icones dits *pictos*.

## **Chapitre 4**

**Diagnostic :** démarche d'identification sur la base d'indices recueillis.

Reformulation : acte de redire ce qui a été compris sans déformer l'information d'origine.

**Mémorisation :** capacité à retenir mentalement une information.

**Encodage :** processus de traduction de l'information préparant à son traitement.

Conservation: processus de stockage de l'information en mémoire.

Restitution: processus de récupération de l'information dans la mémoire.

**Schématisation :** technique de traitement de l'information qui permet de re-(structurer) un contenu en le convertissant en schéma.

Caractéristiques pré-attentives : ensemble de marques distinctives susceptibles de faciliter le repérage visuel de l'information.

**Schéma non linéaire :** schéma qui permet l'acquisition de l'information par un effort de décodage global ou diagonal.

Problème : besoin insatisfait et stressant qui nécessite une résolution.